



Adrien DOLIMONT
MINISTRE DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

ELIO DI RUPO
MINISTRE-PRESIDENT

G O U V E R N E M E N T W A L L O N

25 AVR. 2022

53262

**Monsieur Frédéric TREUTTENS
Fédération Francophone Belge de Judo et
Disciplines Associées
Centre Sportif du Blocry
Place des Sports, 1**

1348 OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

Namur, le **21 AVR. 2022**

N/Réf. : INF/AD/AG/GD/SM/VG/20220329_2304
Personne de contact : Valentine GRANDJÉAN
email : valentine.grandjean@gov.wallonie.be
Annexe : 1

Objet : Appel à projet – « Wallonie : Ambitions Or - Ambassadeurs » - Edition 2022

Monsieur le Président,

La Wallonie souhaite réitérer son soutien aux sportifs individuels et aux équipes qui œuvrent quotidiennement à son rayonnement grâce à une pratique exemplaire de leur discipline sportive.

Nous vous annonçons dans ce cadre le lancement de la deuxième édition de l'appel à projets « Wallonie : Ambitions Or - Ambassadeurs ».

Celui-ci s'adresse, tant aux sportifs individuels, qu'aux équipes, pouvant attester d'un parcours remarquable ou atypique, afin qu'ils se positionnent en tant qu'ambassadeurs de la Wallonie tout en participant à la promotion des infrastructures sportives régionales.

Les candidatures doivent être introduites par les clubs, pour le compte des sportifs identifiés par leurs soins, via le formulaire en annexe. Celui-ci sera disponible également sur le site internet d'Infrasports.

Un comité d'experts sera chargé d'analyser les différentes candidatures et de soumettre les propositions de lauréats.

La sélection des candidats (sportifs individuels ou équipes) sera effectuée sur base d'un dossier motivé mettant en avant, sans que cela ne soit exhaustif, les aspects suivants :

- Les résultats probants au niveau national ou international ;
- Les liens forts, avec un ou des lieux d'entraînement en Wallonie ;

- Une discipline nouvelle, originale ou peu médiatisée ;
- Un parcours de vie ou personnalité remarquable (ex : sportif ayant surmonté des obstacles personnels ou professionnels, auto-financement, ...)
- L'implication dans la promotion de la discipline sportive concernée au niveau wallon, national et/ou international ;
- Un projet de budget exposant les besoins des candidats et déterminant l'affectation de la subvention sollicitée en leur faveur.

Le montant du soutien sera proposé par le comité d'experts sur base du dossier de candidature ainsi que le projet d'affectation de la subvention. Les montants sont plafonnés à 10.000 € pour les sportifs individuels et à 15.000 € pour les équipes.

En contrepartie, les ambassadeurs devront s'engager à promouvoir les infrastructures sportives wallonnes au travers d'un certain nombre d'actions.

Pouvons-nous vous demander de diffuser les ambitions de la Wallonie en faisant connaître cet appel à projets auprès de l'ensemble de vos clubs sportifs ?

Nous attirons l'attention de ceux-ci sur le fait que les candidatures doivent être transmises pour le 19 juin 2022 à midi au plus tard, exclusivement par mail à l'adresse suivante : WAO.ambassadeurs@gov.wallonie.be, sous peine de non-recevabilité.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos considérations distinguées.

Adrien DOLIMONT



Ministre des Infrastructures sportives

Elio DI RUPO



Ministre-Président

APPEL A PROJETS : « Wallonie : Ambitions Or - Ambassadeurs »

FORMULAIRE DE CANDIDATURE 2022

LIGNES DIRECTRICES :

Grâce à l'appel à projets « Wallonie : Ambitions OR - Ambassadeurs », la Wallonie souhaite soutenir, chaque année et jusqu'en 2024, des sportifs individuels ou des équipes, au parcours remarquable ou atypique, afin qu'ils se positionnent en tant qu'ambassadeurs de la Wallonie et du projet « Wallonie : Ambitions Or » tout en participant à la promotion des infrastructures sportives wallonnes.

Public éligible :

Les sportifs individuels et les équipes affiliés aux clubs sportifs :

- Constitués en Asbl ou association de fait ;
- Affiliés à une Fédération sportive reconnue par la FWB ;
- Dont le siège d'activités est installé en Wallonie.

Cadre :

Qu'il s'agisse de promouvoir une équipe ou un sportif individuel, la candidature devra être introduite par le club sportif concerné par l'affiliation.

L'analyse des candidatures sera effectuée par un comité d'experts sur base d'un dossier motivé mettant en avant, sans que cela ne soit exhaustif, les aspects suivants :

- Les résultats sportifs probants au niveau national ou international ;
- Les liens forts, avec un ou des lieux d'entraînement en Wallonie ;
- Une discipline nouvelle, originale ou peu médiatisée ;
- Un parcours de vie ou personnalité remarquable (ex : sportif ayant surmonté des obstacles personnels ou professionnels, auto-financement, ...)
- L'implication dans la promotion de sa discipline sportive au niveau wallon, national et/ou international ;
- Un projet de budget exposant les besoins des candidats pour la saison sportive 2022-2023 et déterminant l'affectation de la subvention sollicitée en leur faveur : frais liés à la préparation du sportif (entraînements, stages, soins), frais liés aux compétitions (déplacement, logement), petit matériel consommable (plafonné à 500 €) ;
- ...

La subvention sera versée au club qui s'engage à prendre en charge, tant pour les sportifs individuels que pour les équipes, les dépenses pour lesquelles les besoins ont été exposés. Des dispositions seront prévues, dans les arrêtés de subventions, afin de s'assurer que les sportifs individuels et les équipes sportives soient bien les bénéficiaires du soutien wallon.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU CLUB SPORTIF :

- **CONSTITUE EN ASBL ou ASSOCIATION DE FAIT : oui / non**
Pour les asbl : Numéro BCE :
- **DONT LE SIEGE D'ACTIVITES SE TROUVE EN WALLONIE : oui / non**
- **AFFILIE A UNE FEDERATION SPORTIVE RECONNUE PAR LA FWB : oui / non**

Dénomination de la fédération sportive :

1. Dénomination du club :
2. Siège social :
3. Siège d'activités principal :
4. Discipline(s) sportive(s) du club :
5. Personne de contact :
6. IBAN du club :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'AMBASSADEUR

- **S'il s'agit d'un sportif individuel :**

- 1) Identité de l'ambassadeur :
- 2) Discipline pratiquée :
- 3) Date de naissance : / /
- 4) Adresse :
- 5) Personne de contact :
- N° de tél / GSM :
- Email :

- **S'il s'agit d'une équipe :**

- 1) Nom de l'équipe :
- 2) Discipline pratiquée :
- 3) Composition de l'équipe :

- Pratique d'une discipline nouvelle, originale ou peu médiatisée :

DISCIPLINE PRATIQUEE	ORIGINALITE EVENTUELLE

- Parcours de vie, personnalité ou équipe remarquable :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Implication dans la promotion de la discipline sportive :

NIVEAU WALLON	
----------------------	--

NIVEAU NATIONAL	
------------------------	--

DOCUMENTS A ANNEXER AU DOSSIER DE CANDIDATURE

Annexe A : Joindre une note de motivation à laquelle un dossier de presse et un palmarès seront annexés.

Annexe B : Joindre un budget exposant les besoins de l'ambassadeur et déterminant l'affectation du soutien régional sollicité en sa faveur.

Annexe C : Joindre la preuve d'affiliation de l'ambassadeur au club sportif.

Annexe D : Joindre une attestation bancaire au nom du club.

Annexe E : Joindre les statuts du club (uniquement pour les asbl)

- **La présente demande est co-signée par le responsable du club et l'ambassadeur (ou son représentant légal) pour lequel il dépose une candidature.**

- **Le club demandeur s'engage à utiliser la subvention exclusivement en faveur de l'ambassadeur afin de prendre en charge les dépenses pour lesquelles les besoins ont été exposés dans le budget joint au dossier de candidature.**

- **L'ambassadeur s'engage, à promouvoir sa discipline et les infrastructures sportives wallonnes par diverses actions.**

Date – Nom et prénom - Fonction

Signature de la personne habilitée à représenter juridiquement le club sportif

Date – Nom et prénom

Signature de l'ambassadeur ou de son représentant légal

Ce formulaire doit être transmis à l'adresse WAO.ambassadeurs@gov.wallonie.be pour le 19 juin 2022 à midi au plus tard, sous peine de non-recevabilité.